

# Compte rendu de la réunion du Conseil des Sages

**Lundi 15 mars 2021**

**MEMBRES PRESENTS** : VIVIEN Josette, DERVAL Monique, FREMONDIERE Brigitte, FAVROT Annick, BELLANGER Marcelle, DEFOIS Janine, OSSEY Marie-France, BIZIERE Gérard, FUZEAU René, GUILLEMETTE Dominique, LEFORT René, MAYER Hervé, GRELLIER Jean-Louis, LABAISSE Jean-Pierre, CADY Bernard

**MEMBRES EXCUSES** : LACOUR Agnès, SAUVAGE Jean-Michel

**ELU REFERENT** : BERNIER Marc

**PRESENCE de Madame Le Maire** en début de réunion.

**PRESENCE de Madame LEROUX** Anne, directrice des affaires générales et de la vie locale.

## 1- Ouverture de la réunion ;

Accueil par Bernard CADY à 14h30.  
Signature de la feuille de présence,  
Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-Louis GRELLIER.  
Les modalités d'organisation des prochaines réunions en visioconférence seront étudiées par les services de la ville.

## 2- Intervention de Madame Le Maire

M. Arnaud GARREAU, qui était référent élu du Conseil des Sages, a démissionné du Conseil Municipal pour raison professionnelle. Il est remplacé dans cette fonction d' élu référent du Conseil des Sages par M. Marc BERNIER, qui est entré au Conseil Municipal.  
Elle ajoute que le Conseil des Sages est une force de propositions, qu'il peut émettre des sujets dans un esprit de neutralité , et reste consultatif, au service des Chalonnais .

## 3- Intervention de Marc BERNIER :

« Je suis entré au Conseil des Sages en 2016, à sa création , et c'est un plaisir de devenir maintenant son référent élu » .  
Quelques précisions de fonctionnement :

**Missions du Conseil des Sages :**

- Le Conseil des Sages est un organe de réflexion et de propositions à destination du conseil municipal.
- Les missions sont
  - soit une étude conduisant à des propositions.
  - soit des actions à lancer.
- Les missions sont:
  - confiées par un élu délégué en charge de la mission qu'il a reçue du conseil municipal
  - Ou auto créées par le Conseil des Sages lui-même.

#### **Transmission des demandes d'études :**

- L'élu émetteur de la demande d'étude ou d'action, transmet cette demande à l'élu référent du conseil des sages.
- Lui-même transmet la demande au Référent du Conseil des Sages.
- En cas, d'auto saisie d'une étude par le Conseil des Sages :  
Elle doit être adressée à l'élu référent Sages du conseil municipal, qui demande à l'élu délégué en charge de la mission correspondante
- L'étude ou l'action envisagée ne sera engagée qu'après accord de l'élu référent.

#### **Lancement des demandes ou actions :**

- Le référent du conseil des Sages confie l'étude ou l'action à un groupe Adhoc, ou aux commissions constituées en activité.
- Un suivi de l'avancement des travaux est assuré par le référent conseil des sages.

#### **Transmission des comptes rendus :**

- L'équipe chargée de l'étude établit un compte-rendu de son travail au référent du conseil des sages.
- Lequel, après vérification transmet à l'élu référent des Sages du conseil municipal.
- Le conseiller émetteur de la demande reçoit le compte rendu et fait état de ses remarques ou demandes complémentaires.

#### **Relations entre Conseil des Sages et Conseil Municipal :**

- Au moins une fois par an, le conseil municipal invite les conseils des sages à faire une présentation de ses travaux devant l'ensemble du conseil.

Marc BERNIER précise que le Conseil des Sages s'interdit tout prosélytisme, il ne faut pas avoir peur de mettre sur la table toutes les bonnes idées, le Conseil Municipal triera en fonction de la politique qu'il veut mener.

## **4- Choix du référent Sage :**

Un vote des membres du Conseil des Sages a désigné Bernard CADY comme référent .

Après quelques mots de remerciements pour la confiance accordée, il rappelle que son rôle est d'assurer la préparation et l'animation des réunions, d'être le lien avec la municipalité par l'intermédiaire du référent élu...

*Rappel du règlement intérieur : article 1-7*

*Après la désignation des Sages par le Conseil municipal ou après le renouvellement de sa composition, les Sages élisent en leur sein un référent principal chargé de représenter le Conseil des Sages vis-à-vis du maire ou de l'administration.*

## **5- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil des Sages du 15 décembre 2020.**

En page 3, dans les échanges divers :

- La mention relative au foyer des jeunes a été retirée.
- Une formulation a été modifiée.

## **6- Présentation des membres du Conseil des Sages :**

Afin de mieux se connaître chacun précise le quartier auquel il appartient , le secteur professionnel dans lequel il évoluait, et son ancienneté à Chalonnès.

La presse et le site internet de la ville ont permis aux nouveaux Sages de découvrir et de connaître l'existence du Conseil des Sages...

Chacun a pu s'exprimer :

- Envie de participer, pour faire connaissance , et s'intégrer
- Apporter mon savoir-faire
- Retraité avec du temps, et pour mieux connaître la ville et les gens
- Du temps à partager, envie de s'investir
- Ajouter des projets pour le bien vivre à Chalonnès
- Mieux connaître les gens , du temps à partager
- Du temps à partager , démocratie et évolution de la commune
- A déjà été investi dans le monde associatif...

## **7- Rappel des actions conduites par le Conseil des sages depuis sa création :**

- Parc de la Deniserie
- Participation aux rencontres régionales des villes qui ont des Conseils de Sages, et au congrès National (2019)
- Travaux de 4 commissions : accessibilité et mobilité, confluence du Layon biodiversité et camping, sécurité routière, fracture numérique et informations pratiques .
- Rencontre avec nos collègues de Beaucouzé
- Séances (2) de sécurité routière ; mise ne place de l'éclairage du passage pour piétons face au café Bondu.
- Soirée « Préparer et bien vivre sa retraite »

## **8- Des idées de projets pour la suite, émanant des membres des Sages :**

- Formation aux gestes de premiers secours.
- Sécurité : faire un état des lieux à risque (La Guinière, carrefour gare/ route de Rochefort)
- Santé, le sommeil...
- Propreté de la ville : informations sur les moyens (sacs, poubelles) et l'utilisation de la carte

## **9- Des idées de projets, des propositions de la municipalité :**



CONSEIL des Sages

Date :10/03/21

Demande de mission : Positionnement des bancs en ville  
Demande d'action :


N° : 2


Demandeur : conseiller municipal : Vincent LAVENET

Description du problème :

Sur demande de madame La Maire, qui a constaté que plusieurs bancs sont particulièrement mal placés, il est demandé à l'équipe des Sages qui a déjà travaillé sur ce problème de faire un examen des positions actuelles des bancs en ville et de proposer des modifications si besoin.

Délai souhaité : dès que possible

	<p style="text-align: center;">CONSEIL des Sages</p> <p>Demande de mission : recensement passage de la fibre optique          Demande d'action :</p>	<p>Date : 10/03/21</p> <p>N° : 1</p>		
<p>Demandeur : conseiller municipal : Alain Maingot</p>				
<p>Description du problème :</p> <p>Le passage de la fibre est retardé par le manque d'égagement préalable au passage des poseurs</p> <p>Il est demandé aux Sages de mettre en place une équipe qui pourra se déplacer sur les lieux définis par Anjou-Fibre pour déterminer les points de difficultés, les propriétaires en cause, et les actions à mener pour faciliter la pose des câbles.</p> <p>L'équipe de Sages pourra se faire aider par Mme Noëlla Coutault qui est en contact avec les agriculteurs</p> <p>Délai souhaité : dès que possible</p>				

	<b>CONSEIL des Sages</b>		Date : 10/03/21
	Demande de mission : développement économique de Chalonnais Etude des qualités attractives de la ville Demande d'action :		N° : 3
Demandeur : conseiller municipal : Wilfried BIDEF			
<p>Description du problème :</p> <p>Pour faciliter le développement de notre ville, nous pensons qu'il faut attirer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des particuliers consommateurs (catégories CSP+) qui permettront le développement des commerces</li> <li>- Des porteurs de projets d'investissements commerce, artisanat, industries</li> </ul> <p>Cette responsabilité économique est déléguée à la ComCom, nous souhaitons mettre en place des éléments et des actions d'aides à la comcom pour faciliter les implantations à Chalonnais</p> <p>Dans un premier temps, nous souhaitons faire connaître les qualités attractives de notre ville</p> <p>Pour cela, créer un document à l'adresse des particuliers qui souhaitent venir à Chalonnais qui recense les qualités attractives</p> <p>Diffuser ce document sur les médias, le site Web de la ville ( Flyers)</p> <p>Ensuite, créer un autre document à destination des porteurs de projets qui précisera les qualités de la ville pour les commerces et l'industrie</p> <p>Ce document sera diffusé aux structures d'aides aux porteurs de projets en premier lieu à la ComCom et autres organismes (Anjou-Initiative, Entreprendre en Anjou, etc.. région)</p> <p>Délai souhaité : dès que possible</p>			

## 10- Constitution des commissions

Geste premier secours	Etat des lieux à risques/Bancs	Santé -Sommeil-Bien être
Jean-Louis GRELLIER	Hervé MAYER	Brigitte FREMONDIERE
Josette VIVIEN	Brigitte FREMONDIERE	Monique DERVAL
Marcelle BELLANGER	Dominique GUILLEMETTE	Josette VIVIEN
Bernard CADY	René FUZEAU	Janine DEFOIS
Agnès LACOUR	Jean-Louis GRELLIER	Marcelle BELLANGER
		Marie France OSSEY
		Bernard CADY

<b>Propreté</b>	<b>Fibre / élagage</b>	<b>Etude attractivité/Dév Econ</b>
<b>Gérard BIZIERE</b>	<b>Jean-Michel SAUVAGE</b>	<b>René LEFORT</b>
René FUZEAU	Gérard BIZIERE	Annick FAVROT
René LEFORT	Jean Pierre LABAISSE	Jean Pierre LABAISSE
Monique DERVAL	Brigitte FREMONDIERE	Janine DEFOIS
Agnès LACOUR		Jean-Michel SAUVAGE
Hervé MAYER		Agnès LACOUR
		Monique DERVAL

<b>Adressage rues/voies</b>
<b>Monique DERVAL</b>
Marie France OSSEY
Annick FAVROT
Gérard BIZIERE

Le référent de chaque commission ( en gras dans le tableau) convoque les membres de sa commission, et réserve une salle à la mairie en passant par l'accueil, ou auprès de Mme SAUTEJEAU, ou de Mme LEROUX. Une ou plusieurs réunions des commissions seront sans doute nécessaires avant notre prochaine réunion globale .

## 11- **Questions diverses**

L'Assemblée générale de la Fédération ( FVCS) a eu lieu le 26 février dernier , en distanciel. Nous avons deux voix, Josette VIVIEN et Monique DERVAL nous représentaient .

Fin de la réunion à 16h45.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DES SAGES**

**Lundi 17 mai , 14h30 , salle du conseil municipal.**